

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 22 juin 2023

Strasbourg et enjeux de mobilité ferroviaire

Rencontre entre Jeanne Barseghian, Pia Imbs, Franck Leroy, et Jean-Pierre Farandou

Mercredi 21 juin 2023, **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est, ont rencontré **Jean-Pierre Farandou**, président-directeur général du groupe SNCF.

Conscients des difficultés de démarrage de l'ambitieux projet de Réseau Express Métropolitain Européen (REME), premier Réseau express métropolitain en France hors Ile-de-France, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que la Région Grand Est ont fait part au PDG du Groupe SNCF de l'amélioration du service et de sa fréquentation. Les efforts de la SNCF pour parvenir progressivement au niveau de service attendu ont été soulignés : le deuxième saut d'offres est prévu pour le mois d'août. Le REME Strasbourgeois sera officiellement inauguré à l'automne.

Par ailleurs, la future gare de Strasbourg à 360 degrés a été évoquée entre les différentes parties prenantes qui ont convenu de conclure un avenant au protocole existant, permettant d'avoir une vision globale du projet d'accessibilité de la gare pour tous les modes : automobile, piétonne, mais aussi en tramway et vélo, à l'occasion de l'arrivée du terminus du Tram Nord en 2027 qui implique une requalification complète des accès à la gare. Parallèlement, la gare et les espaces dédiés aux activités ferroviaires doivent conserver des marges d'adaptation pour accompagner la hausse du trafic ferroviaire. Pour cela, un travail technique va s'engager durant l'été afin d'identifier les enjeux et contraintes des fonciers concernés et construire une faisabilité de l'ensemble des projets concernés.

Enfin, a été évoquée la liaison ferroviaire Paris-Berlin : Jean-Pierre Farandou a expliqué que le tracé privilégié est aujourd'hui une liaison Paris-Francfort prolongée à Berlin, opérée par la Deutsche Bahn. Cependant, reste ouverte la possibilité d'une liaison Paris-Strasbourg-Berlin, dès lors que l'ensemble des parties prenantes, et notamment les États, Länders, régions et opérateurs ferroviaires, parviennent à en définir les modalités de mise en œuvre. Les actions engagées par les parties prenantes, en France comme en Allemagne, se poursuivent à cette fin.